

Séance d'information sur nos formations universitaires et supérieures

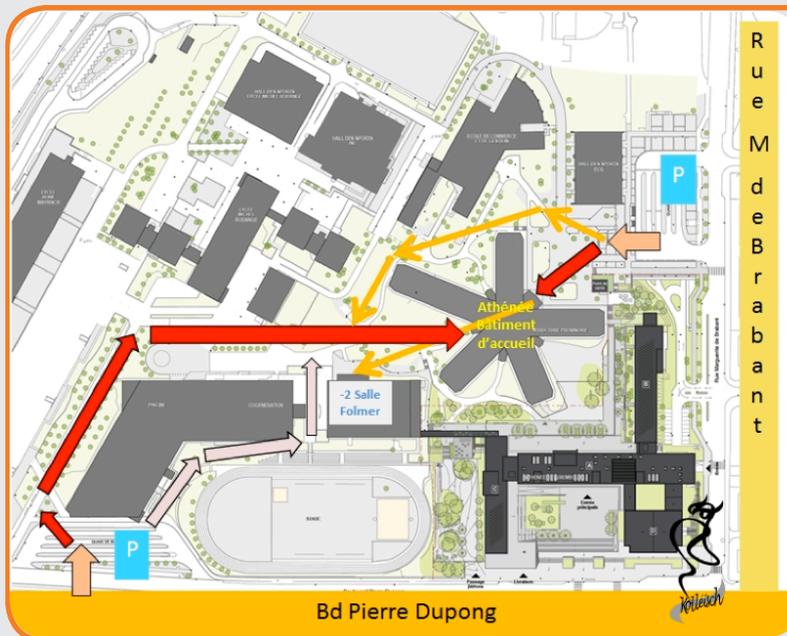
Comme les années précédentes, le Luxembourg Lifelong Learning Center organise une séance d'information sur ses formations universitaires. La soirée se déroulera le

18 juin à partir de 18.30 heures

à l'Athénée de Luxembourg.

Cette séance sera l'occasion pour vous de découvrir les formations universitaires et spécialisées débutant dans les prochains mois. Les professeurs des universités en question seront présents afin de vous présenter les formations et répondre à vos questions.

En plus des formations universitaires, le Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU-A) sera présenté. Il s'agit d'une formation à l'issue de laquelle, en cas de réussite, les candidats, n'ayant jusque-là pas eu l'occasion d'acquérir un diplôme de niveau Bac, peuvent accéder à des études supérieures ou universitaires.



Plan d'accès

Athénée du Luxembourg

Apprentissage pour adultes : appel à candidature

L'apprentissage pour adultes permet chaque année à environ 400 personnes majeures de débiter une formation professionnelle sous contrat d'apprentissage, en vue de l'obtention d'un CCP (certificat de capacité professionnelle), d'un DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) ou d'un DT (diplôme de technicien).

Ce dispositif s'adresse aux adultes sous contrat de travail et aux demandeurs d'emploi qui désirent obtenir un diplôme officiel à travers une formation professionnelle.

La formation pratique s'acquiert dans une entreprise autorisée à former des apprentis et la formation théorique scolaire est assurée, soit en journée, soit en soirée dans des lycées ou au Centre national de la formation professionnelle continue (CNFPC). L'organisation de la formation (alternance hebdomadaire ou par périodes) varie selon les métiers/professions.

L'apprenti adulte a droit au salaire social minimum (SSM) au cours de sa formation. Le complément entre le SSM et l'indemnité d'apprentissage légalement fixée est remboursé par l'État au patron-formateur. Celui-ci a également droit au remboursement par l'État d'un montant égal à 27% de l'indemnité d'apprentissage fixée par règlement grand-ducal (40% pour une formation CCP). De plus, il a droit au remboursement de la part patronale des charges sociales se rapportant à l'indemnité d'apprentissage.

Pour être admis à l'apprentissage pour adultes, il faut :

1. être âgé de 18 ans au moins au 1^{er} septembre de l'année d'inscription ;
2. ne plus être sous régime scolaire initial ou sous contrat d'apprentissage en formation initiale depuis au moins un an ;
3. avoir une affiliation au Centre commun de la Sécurité sociale d'au moins 12 mois continus ou non, à raison d'au moins 16 heures par semaine ;
4. remplir les mêmes conditions scolaires d'accès que celles prévues dans le cadre de l'apprentissage initial et disposer des connaissances linguistiques exigées.

Une dérogation à la période de carence de 12 mois prévue au point 2 peut être accordée :

1. aux personnes détentrices d'un CCP qui désirent acquérir un DAP dans la même spécialité ;
2. aux personnes détentrices d'un DAP qui désirent acquérir un DT dans la même spécialité ;
3. aux personnes détentrices d'un CCP, DAP ou DT qui désirent acquérir un DAP ou un DT d'une qualification complémentaire.

Sur demande écrite de l'apprenti et sur avis du Service d'orientation professionnelle de l'ADEM, une dérogation à la condition de l'affiliation au Centre commun de la sécurité sociale (CCSS) peut être accordée.

Le dossier de demande doit comprendre :

- une copie de la carte d'affiliation du CCSS ;
- un certificat d'affiliation du CCSS (validité limitée à un mois) ;
- une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- des copies des bulletins scolaires, respectivement des diplômes et certificats ou des équivalences des bulletins scolaires, des diplômes et certificats étrangers, délivrés par le Service de la reconnaissance des diplômes du ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle ;
- un curriculum vitae.

Une commission décide de l'accès et de l'admission des candidats au vu des dossiers. Les décisions sont communiquées par courrier aux candidats. En cas de décision positive, le candidat est autorisé de conclure un contrat d'apprentissage entre le 16 juillet au plus tôt et le 1^{er} novembre de l'année d'apprentissage au plus tard.

Les métiers/professions dans lesquels un apprentissage pour adultes peut être réalisé sont listés dans notre brochure « Mes droits et obligations d'apprenti » (www.lllc.lu : formation professionnelle initiale).

Les personnes qui désirent entamer une telle formation doivent prendre rendez-vous auprès du Service d'orientation professionnelle de l'ADEM entre le 2 mai et le 15 septembre 2012.

Prise de RDV pour les agences de Luxembourg-Ville, Diekirch et Wiltz au numéro : 247-85480.

Prise de RDV pour les agences d'Esch/Alzette, Dudelange et Differdange au numéro : 247-75411.

LA CHAMBRE DES SALARIÉS AGIT DANS L'INTÉRÊT DES SALARIÉS ET RETRAITÉS

Que vous soyez salarié actif ou retraité, luxembourgeois ou étranger, résident ou frontalier, la Chambre des salariés est votre chambre professionnelle au Grand-Duché. En novembre, participez à l'élection de ses membres pour :

- ◆ faire valoir vos droits lors des décisions sociales et politiques ;
- ◆ défendre vos intérêts par le biais d'une institution forte et crédible ;
- ◆ fortifier une institution au service de tous les salariés, qui vous forme et informe tout au long de votre carrière.

JE VAIS VOTER

**ÉLECTIONS
CHAMBRE DES SALARIÉS
NOVEMBRE 2013**



www.csl.lu

FORMATIONS LONGUES

NEW! IN ENGLISH!

Master Financial Analysis and Strategy

30 mai 2013

partner institution : IGR-IAE, Université de Rennes 1

Diplôme d'études spécialisées (DES)
Management et Développement (Coaching) des Hommes

11 juin 2013

partenaire : ICHEC-Entreprises

Diplôme d'études spécialisées (DES)
Gestion financière

18 juin 2013

partenaire : ICHEC-Entreprises

CISCO « Vo-IP - Voice over IP »

septembre 2013

Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

octobre 2013

partenaire : Université de Lorraine

Licence Sciences humaines et sociales (SHS)
parcours Psychologie du travail et clinique du travail

octobre 2013

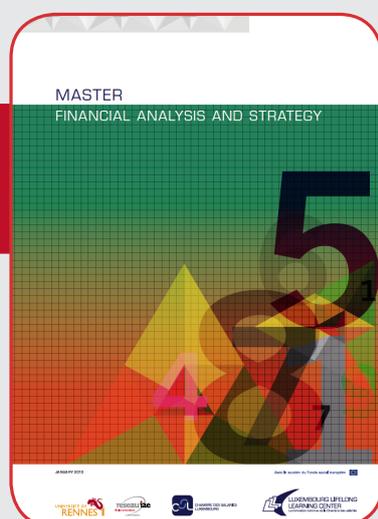
partenaire : Conservatoire national des arts et métiers (CNAM)

CISCO Network Security

octobre 2013

CISCO Exploration

octobre 2013



IAE de Rennes - Université de Rennes 1

Master in Financial Analysis and Strategy

Starting date : 30 May 2013

[CLICK HERE FOR MORE INFORMATION](#)

SÉMINAIRES

Économie, Finances et Comptabilité

S1150	Analyse financière des comptes consolidés et normes IAS/IFRS	5 et 6 juin 2013
S1160	UCITS IV	10 et 11 juin 2013
S1069	Organismes de placement collectif : les bases	12 et 13 juin 2013
S1085	Organismes de placement collectif : approfondissement	17 et 18 juin 2013

Développement personnel et professionnel

S2199	Initiation à l'ennéagramme	13 et 14 juin 2013
S2155	Écouter et faire passer ses messages	13 et 14 juin 2013

Bien-être et Santé au travail

S3046	Maintenir sa performance au travail en restant en forme longtemps : les solutions anti-aging	13, 14 et 18 juin 2013
-------	--	------------------------

Gestion des ressources humaines et Formation

S4136	Comment attirer, motiver et conserver les 20/30 ans : la génération Y	14 juin 2013
S4134	Comment mener un entretien annuel avec succès	1 ^{er} et 2 juillet 2013

Management

S5205	Initiation à l'innovation : de la compréhension des enjeux à l'élaboration d'une stratégie d'innovation	3 et 4 juin 2013
-------	---	------------------

POUR LA LISTE COMPLÈTE DES SÉMINAIRES
[CLIQUEZ ICI](#)